

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

FEVRIER 2023

1. Informations paroissiales

- ❑ Les prochaines célébrations auront lieu en l'église Saint Maurice :
 - samedi 18.02.2023 : 18 h 00 Messe

- ❑ Quête pour le chauffage :

En raison du contexte sanitaire, les membres du conseil de la Fabrique de l'Eglise ne passeront pas dans les foyers pour collecter les dons.

Les paroissiens sont dès lors invités à remettre leur don dans l'enveloppe jointe au présent bulletin, à déposer soit dans la boîte à lettres de Vincent MUNCK (41 rue Principale), soit dans celle de la mairie (les chèques sont à libeller à l'ordre de la Fabrique de l'Eglise de Hirtzbach).

Un reçu fiscal sera délivré pour tout don à partir de 15 €, au moyen du talon également annexé à ce bulletin, à joindre avec le don dans l'enveloppe.

D'avance un grand merci pour votre soutien.

- ❑ 36^{ème} après-midi chantante – Chorale de Gildwiller :

Les membres de la Chorale Sainte-Cécile de Gildwiller, sous la direction de Laurent Schnoebelen, sont heureux de vous inviter à leur 36^{ème} Après-midi Chantante le dimanche 19 février 2023 à 16 h 00 en l'église Saint-Maurice de Hirtzbach.

Au programme diverses œuvres de compositeurs tels que : D. Bortniansky, Cté Saint-Jean, A. Langrée, J. Caccini, M. Albert, Vangelis, L. Perosi, P. Delanoé, J.C. Gianadda, O. Groll.

Entrée libre – plateau. Venez nombreux.

- ❑ Référents paroissiaux (rappel) :

- Nos célébrants :

- Vincent FRECHIN, curé doyen (Tél. : 03.89.89.44.55 ou 06.80.08.77.30) ;
- Robert TUMU (Tél. : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20).

- Nos personnes relais :

- Martine SCHWEIZER (Tél. : 07.87.96.25.19) ;
- Claire MUNCK, référente à la Communauté de Paroisses et pour les intentions de messe (Tél. : 03.89.40.15.94) ;
- Gérard VERSINI, à contacter via la Mairie, en cas de décès.

Consultez le site internet : www.coeur-du-sundgau.fr

Toute information nouvelle se rapportant à la vie de notre paroisse est affichée régulièrement sur la porte latérale de l'église (côté cour).

2. Recensement de la population - rappel

La population de HIRTZBACH sera recensée **entre le 19 janvier et le 18 février 2023.**

Nous entrons donc dans la phase active de ces opérations de recensement qui ont été confiées à trois agents se répartissant chacun un secteur d'environ 250 foyers :

- a. M. Gilles HARTMANN aura en charge les rues suivantes (secteur 1) :
rue de la Roselière, rue des Primevères, rue des Violettes, rue du Kleeberg, rue de Lattre de Tassigny, rue de l'Illberg, rue de la Barrière, rue de la Gare, rue des Vergers, rue Principale (du N°1 au N°35, pair et impair), le lotissement La Forge (rue des Pommiers, rue des Cerisiers et rue des Poiriers), la rue de Carspach (côté pair), une partie de la rue de la Forge et les habitations rattachées à CARSPACH mais figurant sur le ban communal de HIRTZBACH.
- b. M. Philippe SCHMITT s'occupera quant à lui des rues suivantes (secteur 2) :
rue du Château, rue du Cimetière, rue du Réservoir, rue des Jardins, rue de la Scierie, rue de la Montagne, rue de la Forêt, rue Sainte Affre, rue des Bergers, rue de la Chapelle, rue Saint Wendelin, rue du 21 Novembre (côté impair), rue Colle-Leprêtre ainsi que les habitations isolées situées route de Largitzen.
- c. Mme Claudine WEIGEL enfin traitera les rues suivantes (secteur 3) :
rue des Prés, lotissement Beau Séjour, une partie de la rue de la Forge, rue de Carspach (côté impair), rue Principale (du N°32 au N°101, pair et impair), rue des Champs, rue des Fleurs, rue Charles Zumstein, rue Oehlmatte et rue du 21 Novembre (côté pair).

Ces agents qui seront munis d'une carte officielle avec photographie ont effectué une première tournée de reconnaissance du 05 au 12 janvier 2023, au cours de laquelle ils ont distribué à chaque foyer une « lettre aux habitants » annonçant leur prochain passage.

Le 19 janvier débiteront officiellement les opérations ; les agents recenseurs distribueront à chaque foyer :

- **soit une notice d'information** comportant l'adresse du questionnaire en ligne, ainsi que le code d'accès et le mot de passe, **pour les habitants acceptant de se recenser par Internet ;**
- **soit une feuille de logement** et autant de bulletins individuels que de personnes composant le foyer, **pour les habitants ne souhaitant (ou ne pouvant) pas répondre par Internet.**

Nous prions instamment la population de faciliter le travail des agents recenseurs en leur remettant rapidement et sans faute les formulaires remplis (prière de respecter la date indiquée sur l'avis de passage, pour les personnes absentes) **ou en répondant sous 48 heures par Internet.**

Nous insistons également sur l'importance de disposer d'autant de bulletins individuels que de membres du foyer. La notion de population compte beaucoup en termes d'aides et de dotations pour une commune comme la nôtre, de sorte que la participation de tous est indispensable.

C'est un travail rigoureux et fastidieux à accomplir sur une courte période, aussi comptons-nous sur votre aide afin que le recensement se déroule au mieux.

Merci d'avance pour votre aimable compréhension et coopération.

3. Communiqué de l'Union Carspach Hirtzbach – déjeuner dansant

L'Union Carspach – Hirtzbach organise son traditionnel déjeuner dansant, **le dimanche 05 février 2023** à partir de 11 heures 30 au Foyer Saint Maurice (carpes frites ou jambon braisé – frites salade– dessert – café).

Animation musicale assurée par Patrick WOLFER.

Prix : 18 € (carpes) ; 16 € (jambon).

Vous pouvez réserver dès à présent auprès de Mme Isabelle BRUNNER au 03.89.25.27.94 ou de M. Charles BORNEQUE au 07.84.91.00.07.

4. Communiqué de l'Association Wagq'Hirtz

Le dimanche 12 février 2023 (et non le 19 février comme indiqué par erreur dans le dernier bulletin communal) les rues de notre village seront envahies par une joyeuse troupe de Schtroumpfs.

Les Wagq'Hirtz vous convient à venir vous joindre à leur traditionnelle cavalcade. Pour cela le rendez-vous est donné à partir de 13 h 30 devant la mairie. Le défilé costumé débutera à 14h et sillonnera les rues dans une ambiance musicale festive pour se terminer autour d'un goûter au foyer Saint Maurice. Les enfants costumés seront récompensés en fin d'après-midi.

Nous comptons sur vous pour venir « schtroumpfer » ce moment joyeux avec nous.

5. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang bénévoles

L'association invite ses membres et toutes les personnes souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la **collecte de sang** organisée **le vendredi 03 février 2023 à CARSPACH, de 16H30 à 19H30.**

La dernière collecte du 02.12.2022 à HIRTZBACH a réuni 44 donateurs. Merci à eux.

L'Association remercie les donateurs de sang et compte sur eux et sur les nouveaux donateurs pour espérer dépasser les chiffres de 2022.

6. Soirée théâtre en dialecte

La section théâtrale « St Georges » de Carspach propose des soirées théâtrales au Foyer Saint Maurice, **le samedi 25 février 2023 à 20 h 30 et le dimanche 26 février 2023 à 14 heures 30**. Toutes les dates sont consultables sur le site internet : www.theatre.carspach.com.

Elle jouera la pièce en dialecte alsacien « **A Scheener Suintig !** » (comédie en 2 actes de Claude Hermann d'après « un week-end tranquille d'Alil Vardar »).

Réservation des places en ligne à partir du 26 janvier 2023 sur le site internet : www.theatrecarspach.com ou au 06.36.06.32.31 les jeudis et vendredi de 16 h à 20 h et samedi de 10 h à 12 h.

Venez nombreux passer un bon moment, rire garanti !

7. Dépôt volumineux de déchets verts

A titre de rappel, les personnes ayant une quantité importante de déchets verts à évacuer (par exemple suite à une taille de haie volumineuse) peuvent acheminer directement ces déchets sur la plateforme de compostage de HIRSINGUE, dans le cadre d'un partenariat entre AGRIVALOR et la Communauté de Communes Sundgau (afin d'éviter de remplir en une fois le conteneur installé Place de la Gare).

Ce dépôt à HIRSINGUE est gratuit mais nécessite la délivrance d'une autorisation à demander auprès de la mairie de HIRTZBACH. Elle sera délivrée sur le champ.

8. Conteneur à déchets verts : attention au feu (RAPPEL) !

Avant de déverser des cendres dans le conteneur à déchets verts, il convient de s'assurer que les cendres soient complètement froides, afin d'écartier tout risque d'incendie, comme cela s'est encore produit récemment et a nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers !! Faisons preuve de bon sens et de vigilance !

9. Pour assurer le maintien à domicile des personnes âgées : l'allocation personnalisée d'autonomie (Rappel)

Depuis quelques années, la CeA encourage les personnes de 60 ans et plus, en perte d'autonomie à rester à leur domicile plutôt que de s'orienter vers un EHPAD, solution plus coûteuse.

C'est ainsi qu'est née l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

- L'APA aide à payer les dépenses nécessaires pour permettre aux personnes de 60 ans et plus d'être maintenues à leur domicile, malgré la perte d'autonomie.

Ces dépenses, inscrites dans un plan d'aide personnalisé, peuvent concerner :

- des prestations à domicile (aide-ménagère, soin à domicile,...) ;
- du matériel (installation de la téléassistance, barres d'appui,...) ;
- des fournitures pour l'hygiène (protections contre l'incontinence,...) ;
- du portage de repas ;
- des travaux pour aménager le logement (installation d'une douche à l'italienne, d'un monte-escalier,...) ;
- des dépenses de transport ;
- des services rendus par un accueillant familial ;
- un accueil temporaire, à la journée ou avec hébergement.

- ❑ Pour bénéficier de l'APA, il faut être âgé de 60 ans et plus, résider en France de façon stable et régulière et être en perte d'autonomie (évaluée par une équipe de professionnels de la CeA).

Il n'y a pas de conditions de revenus pour bénéficier de l'APA, mais au-delà d'un certain niveau de revenus, une participation progressive vous sera demandée.

- ❑ Pour demander l'APA à domicile, il convient de compléter un dossier assez simple, accompagné d'un certificat médical à remplir par son médecin traitant.

Ce dossier est à demander au service Solidarité – Senior d'ALTKIRCH (Quartier Plessier – Bâtiment 2) :

- par téléphone au 03.89.08.98.30 ;
- par email à : oliveri@haut-rhin.fr

A noter que les travaux d'aménagement du logement peuvent bénéficier d'aides conséquentes via le dispositif « Action Logement » et l'ANAH.

10. MJC d'Altkirch – le programme des vacances d'hiver est arrivé

Cette année, les vacances d'hiver auront lieu du lundi 13 février au vendredi 24 février 2023. Vos enfants trouveront sûrement leur bonheur dans le programme des animations de la MJC !

Découvrez le programme complet sur le site de la MJC (<http://www.mjc-altkirch.fr/>) rubrique Animations des vacances & séjours.

Et inscrivez-vous avant le mardi 07 février 2023.

11. Communiqué de la Maison de l'Emploi de MULHOUSE (MEF)

Dans le cadre d'actions franco-allemandes sur la promotion de l'emploi et de la formation en Allemagne, la MEF de Mulhouse organise des permanences mensuelles d'information « **Monats'Treff** ».

Ces rencontres ont lieu le dernier mercredi du mois de 15 h à 18 h à la Maison de la Région, 4 avenue du Général Leclerc (à côté de la gare de Mulhouse) : 29/03, 31/05, 25/10 et 29/11/2023.

Objectif : informer tout public – jeunes et adultes – sur toutes les opportunités de stage, de travail, de formation et d'apprentissage qui existent en Allemagne. Des tests de langue sont également proposés gratuitement.

C'est gratuit et sans rendez-vous.

Contacts et renseignements :

www.mef-mulhouse.fr – Tél. : 03.89.54.40.01.

12. Remerciements

- ❑ Valentino, Paola et Marc FILIPPETTI ont été très touchés par les marques de sympathie et de compassion qui leur ont été témoignés à l'occasion du décès de leur cher papa Giovanni.

Ils remercient sincèrement le Père Robert, M. SCHLICKLIN, M. VERSINI, la chorale et l'organiste pour la belle cérémonie des obsèques, ainsi que les personnes présentes, en particulier M. le Maire et les représentants de l'ancien corps des sapeurs-pompiers dont Giovanni a fait partie. Ils y associent les voisins et le Crédit Mutuel pour leurs messages de condoléances.

- ❑ La famille de feu Doris DIEBOLT a été profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées. Elle exprime sa profonde gratitude à toutes les personnes présentes lors de la bénédiction des obsèques et à celles ayant remis des dons pour la recherche contre le cancer.

Elle remercie M. le Maire, le Père Robert, la classe 1963, le groupe chantant du Gospel, les membres de la Paroisse et de la Chorale ayant préparé et animé cette cérémonie, sans oublier les voisins, amis et les personnes qui ont côtoyé, connu et aimé sa chère défunte.

13. Etat Civil

- ❑ Décès

Ont rejoint la maison du Père :

- Le 19 décembre 2022 à Schwoben, Doris DIEBOLT, à l'âge de 59 ans ;
- le 31 décembre 2022 à Mulhouse, Giovanni FILIPPETTI, à l'âge de 84 ans ;
- le 14 janvier 2023 à Hirtzbach, Pierre BRUNNER, à l'âge de 88 ans.

14. Les grands anniversaires du mois de février 2023

65 ans :	Mme	WIOLAND	Dominique née STOECKLIN
66 ans :	Mme	VERGES	Chantal née HIFFLER
67 ans :	M.	LEJEUNE	Philippe
	Mme	GRIMM	Marie Odile née BRAND
68 ans :	M.	RAPP	Christian

69 ans :	Mme	MUNCK	Marie-Claire née ZIPPER
	Mme	WACH	Chantal née MOSER
71 ans :	Mme	VONESCH	Jeannette
72 ans :	Mme	ALBISSER	Violette née ISSENLOR
73 ans :	Mme	HARTMANN	Lucienne
74 ans :	Mme	PFLIEGER	Viviane née LIDIN
75 ans :	Mme	LEHMANN	Huguette née SCHLIENGER
77 ans :	Mme	LAGROST	Annie née DURAIN
	Mme	LIDY	Marie Odile née MUNCK
	M.	BORNEQUE	Charles
78 ans :	Mme	HEITZMANN	Claudette née MARTIN
79 ans :	Mme	MISLIN	Marie Madeleine née HELL
	Mme	MARTEAU	Chantal née KRAFT
82 ans :	Mme	WALTER	Marie-Louise née FEDERSPIEL
85 ans :	Mme	CANIARD	Monique née JUNDT
	Mme	LUCARELLI	Marianne
90 ans :	M.	PFLIEGER	Etienne
97 ans :	M.	LITZLER	Raymond, doyen du village

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21
Fax : 03.89.40.96.40
E-mail : mairie@hirtzbach.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Mardi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Mercredi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Judi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Vendredi	Fermé	De 17 h 00 à 18 h 30
Samedi	Fermé	

QUÊTE POUR LE CHAUFFAGE DE NOTRE ÉGLISE 2023

Chers Paroissiens de Hirtzbach,

Comme tous les ans nous vous sollicitons à travers une quête pour participer aux frais de l'entretien et du chauffage de notre église . Ces dépenses représentent une lourde charge pour les finances paroissiales.

Nous vous proposons **d'insérer votre don dans l'enveloppe ci jointe** et de la déposer soit dans la boîte aux lettres de **Vincent MUNCK** (trésorier) au 41 rue principale à HIRTZBACH, soit dans celle de la **Mairie**.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la **Fabrique de l'église de Hirtzbach**.

Un **reçu fiscal** sera délivré pour tout don à partir de **15 €** sur simple demande formulée à l'aide du talon ci-dessous, à joindre dans l'enveloppe avec votre don.

D'ores et déjà nous vous remercions pour votre aide et votre soutien.

Monsieur le Curé Doyen Vincent FRECHIN

et le Conseil de Fabrique

Mr / Mme / Mr et Mme

NOM

Prénom

Adresse

.....
.....

Montant du don (à indiquer dans la case) :

Espèces :

Chèque :

Souhaitez vous un reçu fiscal :

OUI

NON

Signature:



Votre MAGASIN BIO
DAME NATURE de HIRTZBACH
vous offre 10% de remise
SUR TOUT LE MAGASIN
sur présentation de ce flyer
JUSQU'AU 28 FÉVRIER

LIVRAISON GRATUITE DANS LE VILLAGE

Tel: 0389087774

www.damenature.eu



Pain frais BIO
au levain tous les jours
Produits locaux

**Epicerie, fruits & légumes, fromage à la coupe, cosmétique,
compléments alimentaires, entretien de la maison**

Il nous tient à cœur de vous offrir des produits biologiques sains & savoureux, d'être à votre écoute et de vous apporter le meilleur conseil. Vous souhaitez vous remettre en forme, vous voulez une alimentation plus respectueuse pour la planète, vous aimez découvrir de nouvelles saveurs d'ici ou d'ailleurs et vous aimez savoir où & comment le produit a été mis en oeuvre, toute l'équipe de Dame

Nature est là pour vous répondre. *Emmanuelle & Guy*